

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-JEAN-PORT-JOLI**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli, tenue le premier (1^{er}) jour de juin 2020 à compter de 20:00 heures **exceptionnellement à huis clos**.

Sont présents par visioconférence :

Sont présents :

Madame la conseillère :
Lyne Jacques

Messieurs les conseillers :
Jean-Pierre Lebel
Stanley Bélanger
Pierre Bussières
Richard Bernier

Absence motivée : Anthony Hallé

formant quorum sous la présidence de Monsieur Normand Caron, maire.

137-06-2020 **1. Ouverture de la session.**

ATTENDU QUE le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

ATTENDU QUE depuis, plusieurs décrets ont eu pour effet de prolonger cette période dont le dernier décret numéro 544-2020 du 27 mai 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 3 juin 2020;

ATTENDU QUE l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Que monsieur le maire Normand Caron ouvre la session.

138-06-2020 **2. Adoption de l'ordre du jour.**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
 APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le sujet suivant :

6.1 Camp d'été 2020.

L'item "Autres " demeure ouvert.

139-06-2020 **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020.**

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Jacques
 APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2020 tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

4. ADMINISTRATION:

4.1 Comptes du mois.

a) Rapport mensuel.

Le secrétaire-trésorier procède au dépôt du rapport mensuel des activités financières et des activités d'investissement du mois de mai 2020.

**RAPPORT MENSUEL
 ACTIVITES FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT**

**Rapport mensuel de mai 2020
 Pour la période du 01 janvier au 31 mai 2020**

	Budget 2020	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 30-05-2019	Recettes/ dépenses réelles au 31-05-2020	Disponible	%
--	----------------	------------------	---	---	------------	---

Revenus

Taxes	-4 424 681	-4 424 681	-4 235 357	-4 522 167	-189 324	95.72%
Paiement tenant lieu de taxes	-133 100	-133 100	0	0	-133 100	0.00%
Services rendus	-187 841	-187 841	-69 360	-43 848	-118 481	36.92%
Autres revenus	-135 200	-135 200	-47 539	-35 731	-87 661	35.16%
Transferts	-220 149	-220 149	-58 535	-64 885	-161 614	26.59%
Total revenus	-5 100 971	-5 100 971	-4 410 791	-4 666 632	-690 180	91.49%

Dépenses de fonctionnement

Admin.gén.	903 256	903 256	343 162	338 760	564 496	37.50%
Sûreté du Qbc	319 956	319 956	0	0	319 956	0.00%
Pompiers	220 463	220 463	76 553	93 185	127 278	42.27%
Sécur.civ. Autres	31 795	31 795	13 745	23 990	7 805	75.45%
Voirie	402 500	402 500	113 811	118 013	284 487	29.32%
Enlèv.de la neige	355 510	355 510	200 437	172 018	183 492	48.39%
Eclairage rues	19 450	19 450	5 671	3 621	15 829	18.62%
Transport collec	3 465	3 465	3 871	1 733	1 733	50.00%

Usine filtration	240 921	240 921	134 676	148 648	92 273	61.70%
Réseau aqueduc	109 445	109 445	78 407	28 448	80 997	25.99%
Usine d'épuration	94 150	94 150	43 587	34 088	60 062	36.21%
Réseau d'égout	63 155	63 155	21 288	14 771	48 384	23.39%
Matières résid.	513 530	513 530	138 960	142 881	370 649	27.82%
Autres, hygiène	6 855	6 855	2 828	2 349	4 506	34.27%
Santé - bien-être	39 560	39 560	18 623	6 873	32 687	17.37%
Urbanisme	166 157	166 157	50 623	52 165	113 992	31.39%
Ind.et commerce	80 638	80 638	10 914	10 695	69 943	13.26%
Tourisme	42 150	42 150	6 446	6 030	36 120	14.31%
Rénov.urbaine	0	0	8 251	3 508	-3 508	0.00%
Embellissement	115 510	115 510	19 111	6 802	108 708	5.89%
Loisir	744 676	744 676	317 254	263 606	481 070	35.40%
Culture, centre c.	261 415	261 415	158 476	193 227	68 188	73.92%
Bibliothèque	31 302	31 302	21 837	19 914	11 388	63.62%
Patrimoine	10 900	10 900	10 638	11 032	-132	101.21%
Autres, culture	7 200	7 200	3 335	2 334	4 866	32.42%
Frais financ., int.	134 954	134 954	15 719	19 663	115 291	14.57%

Total dépenses	4 918 913	4 918 913	1 818 223	1 718 354	3 200 559	34.93%
-----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------	---------------

Résultat

de l'exercice	182 058	182 058	2 592 568	2 948 278	-2 510 379	1619.42%
----------------------	----------------	----------------	------------------	------------------	-------------------	-----------------

Remb.capital	285 600	285 600	138 200	229 300	56 300	80.29%
---------------------	----------------	----------------	----------------	----------------	---------------	---------------

Immobilisations			0			0.00%
------------------------	--	--	----------	--	--	--------------

Affectations

Activités d'invest.	0	0	0		0	0.00%
Surplus non aff.	-81 423	-81 423	0	-81 423	0	100.00%
Surplus acc.aff.	-42 119	-42 119	0		-42 119	0.00%
Fonds de roul.	20 000	20 000	20 000	20 000	0	100.00%
Rés.fonc.fonds rés.	0	0	0		0	0.00%
	-103 542	-103 542	20 000	-61 423	-42 119	59.32%

Surplus (déficit)

de l'exercice	0	0	2 434 368	2 780 401		
----------------------	----------	----------	------------------	------------------	--	--

RAPPORT MENSUEL ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT

Rapport mensuel de mai 2020

Pour la période du 01 janvier au 31 mai 2020

Budget 2020	Budget révisé	Recettes/ dépenses réelles au 31-05-2019	Recettes/ dépenses réelles au 31-05-2020	Disponible	%
----------------	---------------	---	---	------------	---

Revenus d'investissement

Taxes spéciales	0	0	0	0	0	0.00%
Quotes-parts	0	0	0	0	0	0.00%
Transfert	0	0	-22 000	-41 672	0	0.00%
Contr.prom.autres	0	0	0	0	0	0.00%
	0	0	-22 000	-41 672	0	0.00%

Dépenses d'investissement

Adm.générale	0	0	20 007			0.00%
Sécurité publique	21 000	21 000	9 429	23 691	-2 691	112.82%

Transport	70 000	70 000	34 763	14 185	55 815	20.26%
Hygiène du milieu	6 000	6 000	2 121	43 117	-37 117	718.62%
Amén.urb zonage	95 000	95 000	0	0	95 000	0.00%
Loisir & culture	0	0	0	9 828	-9 828	0.00%
	192 000	192 000	66 320	90 821	101 179	47.30%

Conciliation à des fins budgétaires

Autres investissements

Propriétés destinées à la vente	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
Placements à titre d'investissement	0	0	0	0	0	0
Participation dans entrepr.municip.	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0

Financement

Financement à l.t. act. Investiss.	0	0	-2 952 800	0	0	0.00%
	0	0	-2 952 800	0	0	0.00%

Affectations

Activités fonction.	0	0	0			0
Surplus non aff.	-126 000	-126 000	0	-126 000	0	100.00%
Surplus affecté	-25 000	-25 000	-19 069	-48 388	23 388	193.55%
Fonds de roul.	-41 000	-41 000	0		-41 000	0
	-192 000	-192 000	-19 069	-174 388	-17 612	90.83%

Total sources

de financement	-192 000	-192 000	-2 993 869	-216 060	-17 612	112.53%
-----------------------	-----------------	-----------------	-------------------	-----------------	----------------	----------------

Surplus (déficit)

de l'exercice	0	0	-2 927 549	-125 239		
----------------------	----------	----------	-------------------	-----------------	--	--

140-06-2020

b) Ratification des dépenses effectuées par le secrétaire-trésorier.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier
 APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
 ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de ratifier les dépenses suivantes effectuées par le secrétaire-trésorier pour le mois de mai 2020 au fonds d'administration pour un montant de 297 947,99 \$:

DÉPENSES DE MAI 2020 EFFECTUÉES PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
SALAIRES, DÉPLACEMENTS ET REPRÉSENTATION		
Salaires	26-04-20 AU 09-05-20	21 522.02 \$
	10-05-20 AU 23-05-20	29 398.41 \$
Gouv.Québec	Remises d'avril 2020	41 327.16 \$

Lord, Stéphen	Remb. dép. cellulaire avril 2020	69.51 \$
	Remb. dép. assurance affaires	83.00 \$
Cloutier, Jean-Philippe	Remb. dép. cellulaire mai 2020	45.00 \$
Pilote, Nicolas	Remb. kilométrage mai 2020,	180.43 \$

92 625.53 \$

CONTRATS

Aquatech	Opér. équip.eau potable, mai 2020	7 609.91 \$
	Opér. équip. eaux usées, mai 2020	2 536.63 \$
	Suivi des neiges usées, mai 2020	105.39 \$
Canadien National	Passages à niveau, avril 2020	949.00 \$
Chouinard Clermont	Poubelles et récup., 20 Ch.Roy Est, 2/5	72.80 \$
Courrier Purolator	Frais transp. analyses eau potable /usées	38.70 \$
	Frais de transport voirie	5.28 \$
Dubé Marianne	Conciergerie Vigie du 26-04/ 09-05-20	384.62 \$
	Conciergerie Vigie du 10-05/ 23-05-20	384.62 \$
Gagnon, Priscille	Contrat loc.équip.embell.,03-05-au 09-05-20	290.00 \$
	Contrat loc.équip.embell.,10-05 au 23-05-20	580.00 \$
Groupe Bouffard	Collecte sélective, mars 2020	1 434.78 \$
	Montant compensatoire mars 2020	2 087.32 \$
	Collecte sélective, avril 2020	1 917.15 \$
	Montant compensatoire mars 2020	2 789.06 \$
Lizotte Murielle	Conciergerie MCJ, mai 2020	800.00 \$
Novicom Technologies inc.	Accès réseau cellulaire mai 2020	241.04 \$
Régie de La Mauricie	Enfouissement et redevances avril2020	12 091.69 \$
Régie de l'Anse-À-Gilles	Quote-part 2020, 2/3	6 989.15 \$
Rousseau Jean-François	Conciergerie 20 Ch.du Roy E.avril 2020	183.96 \$
	Conciergerie édifice municipal, avril 2020	1 523.42 \$
Service Sanitaire A.Deschênes	Contrat enl.des ordures et récup., mai 2020	13 114.29 \$

56 128.81 \$

SUBVENTIONS - DONS

Centre socioculturel G-Ouellet	Aide financière mun. 2020, 2/4	9 341.72 \$
COFEC	Aide financière 2020, 4/12	10 100.00 \$
	Aide financière 2020, 5/12	29 000.00 \$
Comité prix M.Miville Deschênes	Prix Monique Miville Deschênes	500.00 \$
Corp.P.A.DE Gaspé	Aide financière fonct. 2/2	5 000.00 \$
Fête des Chants de Marins	Aide financière 2020, 1/1	22 000.00 \$
Fleuve Espace Danse	Aide financière 2020, 2/2	3 000.00 \$
Le Chœur La Marée Chante	Aide financière 2020, 1/1	1 000.00 \$
Parc Nautique St-Jean	Aide financière : projet maritime, 4/10	30 000.00 \$
Schmouth Michael/Denis Baker	Aide financière 2020, 1/1	600.00 \$

110 541.72 \$

COTISATIONS - ABONNEMENTS - QUOTES-PARTS

0.00 \$

FORMATION - CONGRÈS

0.00 \$

HYDRO-QUÉBEC

Hydro Québec	Poste Caron	3 834.32 \$
	Vigie	1 062.19 \$
	Éclairage des rues	1 282.78 \$
	Enseigne 921 Gaspé O.	20.93 \$
	Enseigne 900, 2e rang O.	41.85 \$
	Enseigne 801 Gaspé E.	20.93 \$
	Maison Communautaire Joly	1 496.70 \$
	Imm. 438 rte de l'Église	54.04 \$
	Poste Normandin	383.49 \$
	Poste Rousseau	404.80 \$
	Poste Faubourg	51.50 \$
	Poste Min.des Transports	650.55 \$
	Kiosque	321.48 \$
	20 Ch.Roy E. service	464.62 \$
	Quai	152.91 \$
	Domaine	174.99 \$
	Parc Robichaud	42.53 \$
	Garage mun.	628.84 \$
	Usine de filtration	2 445.88 \$
	Étangs	2 283.00 \$
	Poste Auberge du Faubourg	86.47 \$
	Salle GO	464.93 \$
	Centre mun.	1 591.81 \$
	Purge 495 du Moulin	58.10 \$
		<u>18 019.64 \$</u>

TÉLÉPHONE

Groupe Négotel Inc.	Lignes centrex 22-05-20 au 21-06-20	591.64 \$
Télus Québec	Wifi facture 28-04-2020, cpt 5086180384	580.51 \$
	Wifi garage, usine du 28-05, cpt 5078015493	166.61 \$
	Salle G-O, facture du 25-05-2020	151.35 \$
Télus Mobilité	Téléphone cell. garage, relevé mai 2020	32.72 \$
		<u>1 522.83 \$</u>

AUTRES

Anctil Doris	Montant accordé pour lunettes	50.00 \$
Bélanger, Roseline	Masque de protection en coton	609.00 \$
Boucher, France	Montant accordé pour lunettes	50.00 \$
Caron, Rémi	Remb. taxes payées en trop	1 993.60 \$
Centraide Québec et Ch-Appl.	Participation employés janvier à avril 2020	26.00 \$
Ferme Nabel	Compensation clôture à neige hiver 19/20	75.00 \$
Hockey mineur L'Islet-Nord	Remb. inscription hockey mineur	6 282.05 \$
Hudon André	Montant accordé pour lunettes	50.00 \$
Jalbertech	Modification panneau électrique aréna	9 657.90 \$
Lord Stéphen	Montant accordé pour lunettes	50.00 \$
Pages Jaunes	Publicité mai 2020	140.91 \$
Pelletier Louis	Compensation clôture à neige hiver 19/20	75.00 \$
Picard Martin	Montant accordé pour lunettes	50.00 \$
		<u>19 109.46 \$</u>

EMPRUNT TEMPORAIRE RUE ANTOINE-PICARD

0.00 \$

297 947.99 \$

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

141-06-2020

c) Présentation des comptes du mois pour approbation.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

d'accepter et de payer les comptes suivants pour un montant total de 109 338,44 \$:

COMPTES DU MOIS DE MAI 2020 POUR APPROBATION

NOM	DESCRIPTION	MONTANT
ACHATS AUTORISÉS PAR LE CONSEIL		
Hach Sales & Service Can. Ltd	Monochloramine usine et garantie	39 077.79 \$
Ray. Chabot Grant Thornton	Facture finale vérification 2019	5 880.98 \$
Carrefour Action mun. et famille	Renouvellement d'adhésion	89.68 \$
		<u>45 048.45 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Agence IDECOM	Modification site internet	109.23 \$
Authentique Pose-Café	Thé et café	628.86 \$
Bureautique Côte Sud	Fournitures de bureau	46.80 \$
	Lecture photocopieur, avril 2020	244.64 \$
Griffunrie	Papier photocopieur et fourniture bureau	178.31 \$
Journal L'Attisée	Publicité, mai 2020	445.35 \$
Les Huiles Desroches	Mazout, Maison Communautaire Joly	154.45 \$
Magasin Coop La Paix	Article d'hygiène et nettoyage	15.82 \$
Maheu & Maheu	Contrôle des parasites, 05-2020/04-2021	549.05 \$
MRC de L'Islet	Service rég. inspection, avril 2020	316.25 \$
PG Solutions inc.	Contrat d'entretien télétransmission paie Achat télétransmission paie et installation	1 218.74 \$
Pharm. S. D'Amours & Létourn.	Articles d'hygiène	8.96 \$
Plomberie Martin	Réparation Toilette, MCJ	99.87 \$
Pelletier		
Produits Sanitaires Unique inc.	Gel d'alcool 70%	84.97 \$
		<u>4 235.44 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR L'URBANISME

Journal L'Attisée	Publicité, mai 2020	698.52 \$
		<u>698.52 \$</u>

ACHATS AUTORISÉS POUR LA VIE COMMUNAUTAIRE

Beaupré-St-Pierre, Dominique	Entente culturelle, aide artiste au Vivoir	1 149.75 \$
Bouchard, Chantale	Entente culturelle, aide artiste au Vivoir	1 000.00 \$
Centre Est-Nord-Est	Projet plateforme numérique	4 000.00 \$
	Pépinières européennes	2 100.00 \$
Coop Saute-Mouton	Activités relâche	195.43 \$
Dubé, Judith	Entente dével. culturelle	1 149.75 \$
Équipement Hygiénik Can. Inc.	Achat 3 stations lave-main portable	1 543.54 \$
Griffunrie	Velcro, plastification	22.66 \$
Journal L'Attisée	Publicité, mai 2020	190.64 \$
Michaud, Christian	Entente culturelle, aide artiste au Vivoir	1 149.75 \$
Palin-Vernier, Véronique	Entente culturelle, aide artiste au Vivoir	1 000.00 \$
Pièces & Acc.St-Jean Inc.	Pancarte et câble, Parc Robichaud	39.56 \$
Serrurerie Alain Dumais Inc.	Clés tennis	289.74 \$
Tennis Québec	Renouv. adhésion, 04-2020/05-2021	172.46 \$

14 003.28 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LES TRAVAUX PUBLICS

A1 Hydraulique	Pièces machineries diverses	447.21 \$
	vérif. et réparation, usinage	608.79 \$
Air Liquide Canada Inc.	Boyau, marqueurs	106.40 \$
Arboriculture du Bois	Abattage d'arbres	678.35 \$
Avantis Coopérative	Tablette, bois pour pancarte	175.93 \$
	Filtres à air, bois traité	122.77 \$
	Couteaux pour faucheuse	1 419.94 \$
	Brouette, ciment, vis à bois	161.17 \$
Brandt Tractor	Pièces pour pelle mécanique	131.42 \$
Buanderie R.D.L.	Serviettes industrielles, nett. Salopettes	103.49 \$
Centre Multiservices	Filtres à air	65.34 \$
Cytech Corbin	Déboucher égout, route des Artisans	939.93 \$
Escali Pro	Lignage de rues	1 963.09 \$
Ferme Phychel enr.	Déneigement route Marichon	215.58 \$
Fortin Sécurité Médic enr.	Articles de travail	168.94 \$
Gestion Éco-Vert-Dur	Rebus garage, bois de grève	1 446.51 \$
	Rebus garage et crédit sur facture	113.13 \$
J.L. Desrosiers	Achat 2 pneus pour niveleuse et réparation	2 897.37 \$
Jacques Caron inc.	Sacs à ordures	58.73 \$
Jacques Morneau Automobiles	Réparation camion cube	135.11 \$
Jalbertech Inc.	Modification panneau électrique Vigie	11 299.46 \$
	Réparation poste pompage, MTQ	523.14 \$
	Fiches génératrice, répar. lampe de rue	946.33 \$
Journal L'Attisée	Publicité, mai 2020	190.64 \$
Kenworth Québec inc.	Pièces de suspension	4 516.24 \$
Les Huiles Desroches inc.	Diesel clair	2 185.15 \$
	Mazout	183.51 \$
P/A G.G.M. Inc.Montmagny	Entretien Dodge RAM 2016	239.13 \$
	Masque de protection, antiseptique	288.08 \$
	Filtres divers, lubrifiant et crédit filtres	229.35 \$
Pièces & Acc.St-Jean Inc.	Robinets et raccords, 20 ch. Du Roy Est	61.15 \$
	Pinceaux et soffite	46.02 \$
	Quincaillerie diverse, ciment	333.70 \$
	Toilettes, siège, joint, boulons, sangles	252.69 \$
	Bois traité, roues abrasives, térébenthine	133.95 \$

Port-Joli Pièces Autos	Porte disque, prise 2 brins	21.50 \$
	Vis, écrous, graisse, filtre à huile	48.38 \$
	Huile et attaches	144.90 \$
Service Routier Éric Robichaud	Pièces diverses	1 158.65 \$
Soudure G & M St-Pierre	Fer plat	169.69 \$
Transdiff Peterbilt Québec	Pièces de frame	1 237.22 \$
Usinage François Landry	Réparation rouleau brosse, machinag	333.03 \$

36 501.11 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LE SERVICE INCENDIE

CPM Mayer Inc.	Écussons pour chapeaux pompiers	117.56 \$
	Chapeaux et écussons pour officiers	2 573.15 \$
Griffunrie	Fournitures de bureau	3.45 \$
Les Extincteurs Ouellet enr.	Achats 3 extincteurs, recharge et test	241.45 \$
Municipalité Saint-Aubert	Assistance-incendie, 27, de Gaspé Ouest	249.58 \$
Pièces & Acc.St-Jean Inc.	Ruban d'emballage, vis à béton	22.40 \$
	Manche à balai	7.23 \$
Port-Joli Pièces Autos	Raccord, boyau, soufflet, produits de lavag.	147.84 \$
Service routier Éric Robichaud	Inspections véhicules et réparation	278.82 \$

3 641.48 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LES USINES DE FILTRATION ET D'ÉPURATION

Avantis Coopérative	Seau gradué, matériel ligne d'amené d'eau	37.64 \$
Bélanger Électrique enr.	Pompe magnétique pour monochloramine	458.75 \$
CDTEC Calibration inc.	Vérification détecteurs gaz et ozone portatif	532.06 \$
Deschênes	Valves et kits de réparation	1 356.10 \$
Javel Bois-Francs	Hypochlorite	622.93 \$
Municipalité Saint-Aubert	Cueillette d'ordures 2020, usine d'eau potable	173.75 \$
Messer Canada inc.	Frais d'établissement oxygène	425.41 \$
	Oxygène vrac	1 576.25 \$
Port-Joli Pièces Autos	Tuyau vinyle et couteau	27.27 \$

5 210.16 \$

ACHATS AUTORISÉS POUR LA BIBLIOTHÈQUE

0.00 \$

TOTAL DES ACHATS: 109 338.44 \$

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

4.2 Demandes adressées au conseil.

Aucune demande.

4.3 Correspondance.

Le secrétaire-trésorier dépose la correspondance suivante :

Procès-verbaux

MRC de L'Islet

Session régulière du 14 avril 2020.

142-06-2020 **4.4 Statut de permanence pour monsieur Nicolas Pilote.**

ATTENDU QUE monsieur Nicolas Pilote a été engagé le 2 décembre 2019 à titre de directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement;

ATTENDU QUE la période de probation de 6 mois est terminée et que l'évaluation du rendement de monsieur Pilote est positive;

ATTENDU QU'il y a lieu d'offrir le statut d'employé permanent à temps plein à monsieur Pilote;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stanley Bélanger

APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli accorde le statut de permanent à temps plein à monsieur Nicolas Pilote à compter du 1^{er} juin 2020 pour le poste de directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement à raison de 35 heures par semaine.

143-06-2020 **4.5 Statut de permanence pour madame Dominique Caron.**

ATTENDU QUE madame Dominique Caron a été engagée le 1^{er} avril 2019 à titre de journalière et opératrice de machinerie aux travaux publics;

ATTENDU QUE la période de probation de 12 mois est terminée et que l'évaluation du rendement de madame Caron par le directeur des travaux publics est positive;

ATTENDU QU'il y a lieu d'offrir le statut d'employée permanente à temps plein à madame Caron;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Richard Bernier

APPUYÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli accorde le statut de permanente à temps plein à madame Dominique Caron à compter du 1^{er} juin 2020 pour le poste de journalière et opératrice de machinerie à raison de 40 heures par semaine.

144-06-2020 **4.6 Accès des contribuables aux services municipaux essentiels.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli prévoit ouvrir ses services à la population;

ATTENDU QUE pour ce faire, le conseil doit statuer par résolution quels sont les services jugés essentiels à la population;

ATTENDU QUE les contribuables, selon les mesures ordonnées par la Santé publique, pourraient avoir accès au centre municipal et au garage municipal en prenant un rendez-vous au préalable;

ATTENDU l'espace plutôt limité dans le hall d'entrée du Centre municipal pouvant accueillir plusieurs personnes à la fois;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

que le conseil municipal déclare que les services municipaux suivants sont jugés essentiels :

- bibliothèque
- travaux publics/service incendie
- urbanisme et environnement
- perception de taxes/comptabilité
- vie communautaire et loisirs

que les contribuables devront prendre un rendez-vous au préalable avec l'un des services municipaux pour avoir accès prioritaire au centre municipal et au garage municipal/caserne incendie à compter du 8 juin prochain.

145-06-2020 4.7 **Procédures référendaires en lien avec le règlement d'emprunt 791-20 décrétant l'achat d'un camion de déneigement.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli a adopté à la séance ordinaire du 6 avril dernier le règlement 791-20 décrétant l'achat d'un camion de déneigement;

ATTENDU QUE depuis, la procédure référendaire a été mise en suspend pour des raisons d'urgence sanitaire liées au COVID-19;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli désire que la procédure référendaire se poursuive selon les directives décrétées par l'arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020;

ATTENDU QUE l'attente de la fin de la déclaration d'urgence sanitaire pour reprendre la procédure référendaire normale retarderait considérablement et de façon préjudiciable la commande et la fabrication du camion de déneigement;

ATTENDU QUE le conseil juge dans l'intérêt public de poursuivre la procédure référendaire rapidement afin de ne pas priver les citoyens et citoyennes d'un équipement de déneigement pour la prochaine saison hivernale;

ATTENDU QUE le conseil désire que la procédure prévue à la Loi à l'égard d'un règlement d'emprunt soit remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public, tel que le permet l'arrêté ministériel 2020-033 et ce, à l'égard de toute demande de scrutin référendaire pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire, à moins que des mesures additionnelles ou autres ne soient prises par les autorités gouvernementales;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : M. Pierre Bussières
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil municipal décide que les demandes de scrutin référendaire déposées ou traitées pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire puissent être traitées une fois que la procédure prévue à l'arrêté ministériel 2020-033 ait été respectée (consultation écrite).

QU'un avis sera diffusé, conformément à la façon usuelle de publier les avis municipaux, de même que sur le site Internet et la page Facebook de la municipalité expliquant notamment la nature du règlement d'emprunt et sa portée et invitant les gens à soumettre leurs demandes écrites quant à la possibilité de tenir un scrutin référendaire.

QUE les demandes écrites pourront être transmises, par courrier, au bureau municipal situé au 7 Place de l'Église, à l'attention du directeur général ou par courriel, au plus tard 15 jours après la publication de cet avis.

146-06-2020 **4.8** **Programme de gestion des actifs municipaux-phase 1.**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli désire amorcer la phase 1 du programme de gestion des actifs municipaux qui consiste à consolider les données des actifs bâtiments et égouts;

ATTENDU QUE la municipalité recevra une subvention maximale de 50 000 \$ afin de réaliser ce programme, et ce, avant le 31 décembre 2020;

ATTENDU QUE la municipalité a requis de la firme Tetra Tech QI Inc. la production d'une offre de services;

ATTENDU l'offre de services reçue le 21 mai 2020 qui prévoit, pour la réalisation de cette étude, un montant budgétaire de 29 500 \$, en plus des déboursés et taxes applicables;

ATTENDU QUE Tetra Tech QI Inc. possède une expertise précise sur les infrastructures de traitement des eaux usées de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli;

ATTENDU QU'en effet, Tetra Tech QI Inc. (ou BPR, à qui Tetra Tech succède) a conçu et assuré le suivi des étangs (1993) et de l'usine de traitement de l'eau potable (1987) depuis leur construction et qu'elle détient ainsi une connaissance particulière, de même que l'ensemble des données en lien avec ces ouvrages;

ATTENDU QUE cette expertise particulière et cette connaissance de ces ouvrages font en sorte qu'il est dans l'intérêt de la municipalité, dans le contexte du règlement no: 773-18 portant sur la gestion contractuelle, qu'un mandat soit accordé à Tetra Tech QI Inc., de gré à gré;

ATTENDU QUE la municipalité peut conclure de gré à gré tout contrat visé à l'un des paragraphes du premier alinéa de l'article 935 C.M., comportant une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M.;

ATTENDU QUE le règlement 773-18 répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR
APPUYÉ PAR
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

M. Stanley Bélanger
Mme Lyne Jacques

d'accepter l'offre de services de la firme Tetra Tech QI inc. afin de :

- Rassembler et analyser les données disponibles sur les bâtiments et le réseau d'égout.
- Inventorier et structurer les données adéquates sur les actifs en bâtiments et égouts.
- Effectuer un bilan des actifs des bâtiments.
- Effectuer un bilan de l'état des tronçons d'égouts inspectés.

pour un montant total maximal de 29 500 \$, en plus des déboursés et taxes applicables.

Certificat de disponibilité de crédit.

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

5. URBANISME :

147-06-2020 **5.1 Procédures temporaires pour les demandes de dérogations mineures.**

ATTENDU QUE le service d'urbanisme de la municipalité a informé le conseil que la période actuelle est propice au dépôt de demandes de dérogations mineures;

ATTENDU l'état d'urgence sanitaire actuellement en vigueur qui a été décrété conformément à la Loi sur la santé publique;

ATTENDU QUE dans le contexte de cette déclaration d'état d'urgence sanitaire, la ministre de la Santé et des Services sociaux a publié un arrêté en date du 7 mai 2020 (2020-033) suspendant toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, sauf si le conseil en décide autrement;

ATTENDU QUE l'attente de la fin de la déclaration d'urgence sanitaire pour traiter les demandes de dérogations mineures retarderait considérablement **et de façon préjudiciable la réalisation de certains projets des citoyens concernés;**

ATTENDU QUE la présente période (estivale) est une période propice à la réalisation de travaux et que le conseil désire favoriser leur réalisation dans le respect de la réglementation municipale;

ATTENDU QU'il est en effet difficile de prédire à ce jour la fin de la déclaration d'état d'urgence sanitaire, mais que dans le contexte actuel, il est possible qu'elle soit prolongée encore pour plusieurs semaines;

ATTENDU QUE le conseil juge dans l'intérêt public de ne pas priver les citoyens de la possibilité de voir traiter des demandes de dérogations mineures **dans la mesure où le conseil obtient par ailleurs les commentaires des citoyens**, ces derniers n'étant ainsi pas privés de la possibilité de faire valoir leurs points de vue et de soumettre leurs commentaires pour qu'ils soient considérés par le conseil;

ATTENDU QUE le conseil désire que la procédure prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à l'égard d'une dérogation mineure soit remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public, tel que le permet l'arrêté ministériel 2020-033 et ce, à l'égard de **toute demande de dérogation mineure devant être traitée pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire**, à moins que des mesures additionnelles ou autres ne soient prises par les autorités gouvernementales;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : Mme Lyne Jacques
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil municipal décide que les demandes de **dérogations mineures devant être traitées pendant la déclaration d'état d'urgence sanitaire** puissent être traitées une fois que la procédure prévue à l'arrêté ministériel 2020-033 ait été respectée (consultation écrite).

QU'un avis sera diffusé, conformément à la façon usuelle de publier les avis municipaux, de même que sur le site Internet et la page Facebook de la municipalité expliquant notamment la nature de la demande de dérogation mineure et sa portée et invitant les gens à soumettre leurs commentaires écrits quant à cette demande de dérogation mineure.

QUE les commentaires écrits quant à ces demandes pourront être transmis, par courrier, au bureau municipal situé au 7 Place de l'Église, à l'attention du directeur de l'urbanisme et de l'environnement ou par courriel, à cette dernière au plus tard 15 jours après la publication de cet avis.

QU'une fois le délai pour soumettre les commentaires expirés et que le conseil municipal aura pris connaissance de ceux-ci, une nouvelle résolution sera adoptée aux fins de statuer sur la demande de dérogation mineure.

6. AUTRES :

148-06-2020 6.1 Camp d'été 2020.

ATTENDU QUE dans le contexte de pandémie lié au COVID 19, le camp d'été offert cet été aux jeunes demanderait à la municipalité de revoir ses façons de faire de manière à respecter les documents de l'INSPQ et de ceux de la CNESSST;

ATTENDU QUE le conseil municipal a procédé à l'étude de différents scénarios et que ceux-ci, dans tous les cas, ne permettraient pas d'offrir des places en quantité suffisante pour rencontrer les besoins de la clientèle et une programmation des activités de qualité;

ATTENDU QU'en fonction des choix arbitraires qui devraient être faits, des inégalités entre les citoyens de Saint-Jean-Port-Joli seront créées;

ATTENDU QUE dans ce contexte sans précédent, il apparaît injustifiable d'investir autant de fonds publics sans pouvoir garantir l'universalité de l'accès au service en plus d'imposer une charge de travail colossale à l'équipe d'animation en raison des nombreuses mesures à respecter;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Pierre Bussières
APPUYÉ PAR : M. Stanley Bélanger
ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT À 3 CONTRE 2

de ne pas offrir de camp d'été pour 2020 principalement en raison des trop nombreuses contraintes liées aux mesures sanitaires et de l'inégalité créée par le nombre d'inscriptions restreintes (environ 50 % de la capacité d'accueil habituelle).

Les sommes prévues au fonctionnement du camp cet été seront réinvesties sur des améliorations au Domaine de Gaspé.

7. Période de questions.

La séance se tenant à huis clos, les gens ont été invités à écrire leurs questions en lien avec l'ordre du jour. Aucune question n'a été adressée au conseil par courriel.

149-06-2020 **8. Clôture et levée de la séance.**

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Pierre Lebel
APPUYÉ PAR : M. Richard Bernier
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

de lever la séance à 20: 27 heures.

Normand Caron, maire

Stéphen Lord, secrétaire-trésorier

Je, Normand Caron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

ANNEXE

Sujets abordés lors de la période de questions :

Aucun sujet.